



Boulevard Cavendish
PERSPECTIVE D'AMBIANCE



Boisé Marcel-Laurin - bassin de la Brunante
PERSPECTIVE D'AMBIANCE

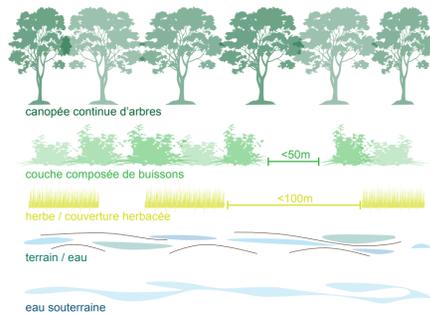


Centre du parc Philippe-Laheurte
PERSPECTIVE D'AMBIANCE

STRATE VÉGÉTALE

La strate végétale du filon se décline ainsi:

1. Le couvert arborescent, dont les essences sont typiques de l'érablière à caryer cordiforme. À long terme, il forme une canopée continue tout au long du corridor;
2. Le couvert arbustif, jamais fragmenté à plus de 50 mètres de distance;
3. La strate herbacée, couverture intermittente de vivaces interrompue sur une distance maximale de 100 mètres;
4. La strate muscinale (sol), support minéral dont la composition, la topographie, les réserves d'eau et le microbiote fournissent les conditions optimales de croissance aux plantes.
5. La nappe phréatique, rechargée par la migration verticale et l'infiltration de l'eau dans le sol. Le cycle de l'eau est ainsi respecté dans sa globalité.



ICONIQUE
COULÉE VERTE VUE DU CIEL

40
ESPÈCES FLORALES

8km
CANOPEE VÉGÉTALE CONTINUE

SUPERPOSITION PAYSAGÈRE

Par opposition aux îlots de chaleur urbains, la strate verte du filon se veut aérée et marque un temps de respiration dans le paysage urbain. L'espace paisible en marge du parc Philippe-Laheurte emploie la végétation pour mettre en valeur le relief existant du site. Les nouvelles plantations lient les espaces verts existants à la zone de rétention d'eau et offrent un point de vue unique sur les couches paysagères qui se chevauchent.



HABITAT POUR ANOURES
_Portion Ouest du parc Philippe-Laheurte

-5°C
ÎLOT DE FRAÎCHEUR URBAIN

INTÉGRÉE
STRATÉGIE DE GESTION DE L'EAU

++
VALORISATION DU TERRITOIRE

RÉSEAU HYDROLOGIQUE

Le réseau vert et bleu du filon bonifie l'espace public à différentes échelles, faisant coexister l'écosystème naturel avec la faune urbaine. L'intervention dans l'axe des rues Raymond-Lasnier et Beaulac prolonge le bassin de rétention existant, créant une continuité de la zone humide à travers le parc. La couverture herbacée se prolonge sous la nouvelle passerelle, maîtrisée par la plantation d'arbres dont l'ombrage permettra de contrôler les espèces exotiques envahissantes.



PROLONGEMENT DU BASSIN EXISTANT
_Portion centrale du parc Philippe-Laheurte

STRATE ANIMALE

Les 3 principaux types d'habitats recréés sont:

1. L'habitat forestier, constitué de massifs boisés dont le sol est parsemé d'abris pour la petite faune et de chicots artificiels destinés aux espèces arboricoles (oiseaux, chauve-souris, insectes, etc.);
2. L'habitat de friche, principalement constitué de pré-fleuri dont l'aménagement est bonifié par une strate de nichoirs à oiseaux, vivariums et abris pour la petite faune.
3. Le milieu humide, étangs permanents pour anoues et salamandres à proximité desquels sont creusés des sites d'hibernation pour couleuvres. Le prolongement du ruisseau Brooks dans la médiane du boulevard Thimens est aussi envisagé à long terme.

Pour assurer une connectivité optimale de ces milieux à court terme, un axe quasi continu de déplacement sans « barrière » se concrétise par l'aménagement de passages fauniques souterrains à chaque intersection de rue.

20
HABITATS SAUVAGES

100%
MOBILITÉ DES ESPÈCES

15
HECTARES DE PRÉ-FLEURI

PAS JAPONAIS

Les habitats fauniques des boulevards Thimens et Cavendish sont interrompus par une série de barrières physiques (routes) et d'entraves à la plantation (lignes électriques). Dans l'impossibilité d'obtenir une continuité absolue, la stratégie consiste à déployer une série d'habitats ponctuels. Suffisamment proches les uns des autres et complétés par l'aménagement de passages souterrains, ils agissent comme tremplins permettant aux animaux terrestres de se déplacer de sanctuaire en sanctuaire.

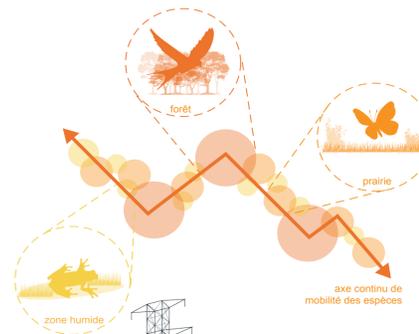
7
SANCTUAIRES DE MONARQUES

12
ÉTANGS PERMANENTS

12
PASSAGES SOUTERRAINS

NIDS ET ABRIS

Les habitats recréés par le filon répondent aux besoins de chaque espèce ciblée, tout en s'intégrant aux éléments de mobilier urbain et de signalétique. Le lien vert du bassin de la Brunante constitue un endroit idéal pour l'installation de nichoirs multi-espèces dissimulés parmi les arbres existants. Bénéficiant d'une végétation mature, le boisé Marcel-Laurin devient un lieu de prédilection pour la création future de sculptures vivantes qui pourront aussi servir de nids ou d'abris temporaires à la petite faune.



ALTERNANCE D'HABITATS
_Terre-pleins du boulevard Thimens et Cavendish



SANCTUAIRE D'ESPÈCES FORESTIÈRES
_Lien vert du boisé Marcel-Laurin vers le bassin de la Brunante

STRATE SOCIALE

À court terme, les efforts de verdissement, la création de nouveaux liens de mobilité active et la consolidation d'espaces de socialisation ciblés viennent renforcer le sentiment d'appropriation citoyenne. Réalisées dans une logique formelle d'harmonie, d'ouverture et de respect du lieu, les interventions révèlent les atouts culturels et naturels du territoire.

Avec le plan directeur, la mise en œuvre de stratégies de co-création avec les citoyens sur des thématiques ciblées viendra bonifier les aménagements existants. Ainsi, les usagers deviendront des agents actifs de revitalisation urbaine et de promotion de la biodiversité, modulant les réalisations à l'image des communautés locales.

Ultimement, les initiatives citoyennes seront facilitées par la création d'une application mobile destinée à se repérer dans l'espace, mais également à créer des forums et des réseaux de partage d'information sur les activités offertes à travers les saisons.



RÉFÉRENCE
EXEMPLARITÉ DU PROJET

3,5
KILOMÈTRES DE NOUVEAUX SENTIERS ACTIFS

PROACTIF
APPROPRIATION CITOYENNE

LABORATOIRE VIVANT

Par le réaménagement du front du parc Philippe-Laheurte, l'opportunité est offerte de définir un véritable lieu d'appropriation citoyenne. L'organisation de la strate herbacée en véritable jardin expérimental où les passants peuvent découvrir et interagir avec la flore et la faune indigène renforce le pouvoir d'attractivité du lieu. La conception d'une agora vient permettre l'organisation de classes extérieures et d'événements de tous acabit.



CLASSE EXTÉRIEURE
_Front du parc Philippe-Laheurte

365
JOURS D'EXPLORATION

0-100
ACCESSIBLE ET ATTRACTIF À TOUT ÂGE

100
MANIÈRES DE SE RENCONTRER

HÉRITAGE CULTUREL

La maison Robert-Bélanger constitue un joyau du patrimoine culturel et agricole de Saint-Laurent. Le réaménagement du site vise l'appropriation communautaire à travers le travail de la terre. La reconstitution du verger ancestral, complété par des parcelles en permaculture et un poulailler urbain, remet à l'avant la vocation originale du bâtiment. Celui-ci devient par le fait même un espace où des semences de plantes indigènes sont disponibles pour les citoyens.



VERGER ET JARDIN COLLECTIF
_Maison Robert-Bélanger

